



Pour Patrice Motsepe, Samuel Eto'o n'est pas au-dessus de la loi.

Dans une interview exclusive accordée à France 24, le président de la Confédération Africaine de Football (CAF), Patrice Motsepe, a rejeté les accusations du président de la fédération camerounaise, Samuel Eto'o, selon lesquelles la CAF le diffamerait à travers une enquête pour matchs truqués. Motsepe a indiqué que même si Eto'o conserve la présomption d'innocence, une décision sera prise concernant les accusations portées contre lui, affirmant que "nul ne doit être au-dessus de la loi, moi le premier".

Cette affaire a débuté lorsque l'ancien capitaine des Lions Indomptables à travers ses avocats, s'est expliqué au siège de la CAF il y a quelques jours, soupçonné d'avoir favorisé la montée de certaines équipes du championnat camerounais d'Elite Two en première division Elite One. Les soupçons se portent particulièrement sur le Victoria United Football Club, dont le président est un proche de Samuel Eto'o.

La CAF avait ouvert une enquête à ce sujet après avoir été alertée par différentes parties prenantes du football camerounais. Samuel Eto'o avait réagi, dénonçant une communication "pernicieuse et toxique" de la CAF. En réplique, il a porté plainte contre Veron Mosengo-Omba, secrétaire général de la CAF, pour violation du code éthique de la FIFA.

La situation reste tendue entre les deux parties et l'issue de cette affaire reste incertaine, alors que la crédibilité de Samuel Eto'o en tant que figure respectée du football africain est fortement mise en jeu.